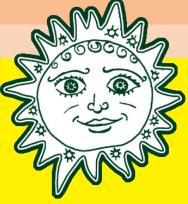


plein de découvertes à faire. N'hésitez pas à nous faire part des vôtres car c'est en échangeant et partageant qu'on s'enrichit mutuellement.

Xavier Adam Président d'Eco-Vie







SOMMAIRE

LA VIE d'Eco-Vie

Assemblee Generale: convocation	p.3
LA HULOTTE : Chouette! Les incroyables comestibles	p.6
Balade de Martin : reportée	p.12
Stretching postural: saison 22-23	p.12
Récit de Voyage parce que nous sommes	p.19
Goûter au Jardin Balade patrimoniale de la Ducasse de la	p.26
PLACE	p.27
Agenda Autres Associations juin - septembre	p.27
Agenda juin - septembre	p.28

EDITORIAL p.1

AMENAGEMENT du territoire

CYCLE D'UNE ACTION CITOYENNE, le GRACQ grogne p.9

ECO-VIE Junior Grisou

Le mystère de la fauvette à tête noire p.24

LES CONSEILS d'Eco-Vie

Courrier des lecteurs	p.20
Trucs et Astuces	p.21 et p.22
Pensée	p.21
DES VACANCES INSOLITES	p.23
RECETTE ZÉRO DÉCHET	p.23

SOCIETE... en évolution

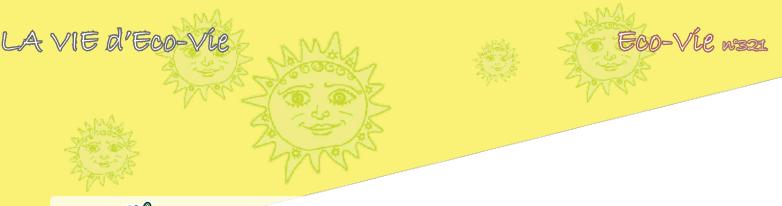
Sauver nos sols, notre plus grande menace?	p.4
LILLE-LESQUIN, un doublement insensé du trafic	p.5
Superbiocides et francogmstein seraient-ils de retour?	p.7
Illusion de métiers d'avenir	p.11
Les Euros agro-biz ou les bizz-bizzdes polinisateurs?	p.16
Chemin des Morts, interventions volontaires	p.2

DECOUVERTE nature

pourquoi les mouches ne trouvent-elles jamais la sortie, même la fenêtre ouverte? p.13

Laisse de Chien ou laisse ton chien p.15

Illustrations: Fleur de Nav' (photos : Xavier Adam, Sylvia Vannesche, Marc Varrasse et Martin Windels) Couverture : Quand les orages font rage ou quand la foudre du climat chauffera de plus en plus





ECO-VIE asbl

Secrétariat : 34 Rue de l'Oratoire B - 7700 Mouscron 056 / 33 72 13 http://www.eco-vie.be eco-vie@etik.com

Mouscron , le 1er Juin 2022

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

au CRIE - Rue de la Vellerie, 135 - 7700 Mouscron

18/06/2022 à 16h30

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de l'assemblée générale du 12 juin 2021 Approbation des comptes 2021 Présentation du rapport d'activités 2021 Décharges aux administrateurs Approbation du budget 2022 Activités du second semestre 2022 Divers

Comme toutes nos assemblées générales, cette assemblée est ouverte à toutes et tous , et ce, même si seuls les membres associés ont droit de vote.

Pour l'asbl Eco-Vie

Xavier ADAM Président

Siège social: 135, Rue de la Vellerie B - 7700 Mouscron

N° Entreprise: 0862.049.094

Courriel: <u>eco-vie@etik.com</u> Site: <u>http://www.eco-vie.be</u>



SAUVER NOS SOLS notre plus grande menace?

Lancée le 21 mars, la campagne Save Soil – Sauvez nos Sols, débute avec le départ du périple de Sadhguru Jaggi Vasudev à travers 26 pays. Promoteur de la campagne et consultant pour ECOSOC, il s'entretiendra avec des leaders politiques, des influenceurs et des civils pour accélérer les changements politiques afin de stopper net la dégradation universelle des sols.

Sauvons les sols est un mouvement mondial unique qui réunit des leaders mondiaux, des visionnaires, des influenceurs et le public derrière un objectif commun : sauver les sols.

Car partout dans le monde, les sols sont en train de mourir. Et selon les Nations unies, il ne reste au monde qu'environ 60 ans de récoltes avant que les terres cultivables ne deviennent des déserts.

Conscious Planet : Sauvons les sols est une initiative visant à lutter contre cette dégénérescence des sols en inspirant au moins 3,5 milliards de personnes (60% de l'électorat mondial) à soutenir des politiques gouvernementales à long terme pour revitaliser les sols. Ce mouvement est soutenu par le Programme Alimentaire Mondial. Les dirigeants politiques recevront le manuel 'Soil Revitalization – Global Policy Draft & Solutions' conçu avec la coopération des meilleurs scientifiques au monde, qui propose des solutions à la restauration des sols, tenant compte de la latitude, le climat, la situation économique et les pratiques agricoles de chaque région. Informations de base sur Save Soil :

https://www.ishnoutsrach.org/en/sawe-soill Route + évènements: https://consciousplanet.org/nl/events

Un voyage à moto de 100 jours, du Royaume-Uni à l'Inde. 26 pays, 30 000 km pour sauver le sol



LILLE-LESQUIN, un doublement insensé du trafic

Un projet d'agrandissement de l'aéroport de Lille qui vise à doubler le trafic a reçu très récemment un avis favorable de la commission d'enquête, alors que l'Autorité environnementale avait épinglé le projet pour ses "hypothèses irréalistes". Une opposition très forte au projet s'exprime de la part des riverain·es et des associations environnementales.

Espérons que le nouveau gouvernement français chargé d'orchestrer la régulation du trafic aérien respecte les objectifs climatiques de la France car l'urgence climatique nous impose de repenser fondamentalement nos modes de transport, la réduction du trafic aérien y compris, comme l'ont montré plusieurs rapports*. Or, comme à Lille, de nombreux aéroports français (mais c'est la même chose partout dans le monde) continuent de chercher à étendre leurs infrastructures, pour accueillir toujours plus de trafic, au mépris des conclusions des scientifiques.

Ces projets d'extensions aéroportuaires sont incompatibles avec le respect de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et de l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) de la France, mais aussi avec l'accord de Paris. Ils participent à la mise en danger de la préservation de nos conditions de vie sur Terre. Il doivent être stoppés. De nombreux collectifs se structurent pour s'opposer à ces projets et se fédèrent en réseau.

En ce qui nous concerne immédiatement, l'association NADA Lille -qui lutte contre cette extension- a initié une pétition qu'il est possible de signer via ce lien : https://agir.greenvoice.fr/p/aeroport-lille

On le voit régulièrement, la mobilisation citoyenne permet de remporter des victoires : à Roissy, le projet de Terminal 4 a été abandonné, ou encore, l'extension des aéroports d'Andorre et Saint-Émilion sont aussi stoppés !

Le conseil du SMALIM (syndicat mixte Région-MEL qui a en charge la gestion de l'aéroport) aura lieu le 22 juin. C'est le moment de rappeler aux élu-e-s siégeant au SMALIM leur responsabilité dans ce projet qui aurait un impact catastrophique sur le climat, la santé et le cadre de vie des habitant-e-s de la MEL.

Ne lâchons rien!

Xavier





LA HULOTTE: Chouette! Les incroyables comestibles

Ca y est! Nos nouveaux bacs "Incroyables comestibles" sont installés devant la Hulotte (Rue de la Fontaine-Bleue au Bois-Fichaux à Mouscron).

Les promeneurs pourront profiter des légumes et aromates que nous y ferons pousser. Si vous voulez nous aider à planter et semer, n'hésitez pas à nous contacter (eco-vie@etik.com ou 056 33 72 13).

Pour rappel, nous avons plusieurs bacs aussi au parc du Chalet (Rue du Chalet à Mouscron). Là aussi, vous êtes les bienvenus.

En photo ci-contre, un de nos nouveaux bacs où pour l'instant, nous avons installé un plant de tomates, semé deux sortes de salades et du céleri vert. Dans le second, Marc y a planté des aromates (thym - sauge - ciboulette - laurier - basilic - bourrache - verveine)

Sylvia







SUPERBIOCIDES ET FRANCOGMSTEIN seraient-ils de retour?

Herbicides

Les ministres européens de l'agriculture et de l'environnement devront bientôt se prononcer sur le renouvellement du glyphosate toxique sur le marché européen. Bayer-Monsanto dépense des millions d'euros pour faire pencher la balance de son côté et serait même déjà en train de célébrer sa victoire à venir, persuadée que nous regardons ailleurs. Mais nous pouvons leur prouver qu'ils se trompent.



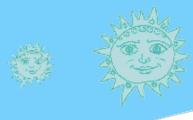
Il y a quelques années, les collectifs citoyens et les associations environnementales, en travaillant ensemble, ont réussi à réduire la durée du renouvellement de la commercialisation du glyphosate à 5 ans. Or, la fin de cette reconduction approche. Et les discussions déjà en cours pourraient à nouveau porter sur un renouvellement de 15 ans. Nous devons nous préparer dès maintenant à nous opposer à Bayer-Monsanto pour décider d'être de ce combat... ou de laisser la victoire à nos adversaires.



Insecticides

Des insecticides néo-nicotinoïdes, comme le Sulfator, continuent leur morbide massacre envers les pollinisateurs dans les champs de betteraves (quels seront les effets délétères, sur nos organismes dans quelques années ?). Il sont normalement interdits en Europe mais les Etats membres sont compétents pour octroyer, en urgence sur leur territoire, l'autorisation de produits pesticides lorsqu'ils jugent qu'aucune autre alternative raisonnable n'est disponible pour protéger les cultures).





OGM

À côté de ces herbicides et de ces insecticides dont les effets sont dévastateurs pour la biodiversité, (jusque dans les zones protégées), des laboratoires s'activent pour élaborer, trafiquer des insectes standardisés, adaptés à la contamination chimique de leur environnement -mais pas aux aléas locaux. L'agro-chimie ne laisse aucune chance aux pollinisateurs et autres insectes naturels. Mettre au point des insectes OGM standardisés n'a qu'un seul intérêt, commercial et court-termiste : maintenir la vente de pesticides pour continuer à engranger les milliards que ces substances rapportent aux mastodontes agro-chimiques qui les produisent.

Fiction ou complotisme (le gros mot à la mode!)? L'avenir nous le dira. En tout cas, quelques scientifiques, naturalistes, apiculteurs, paysans et militants ont d'ores et déjà décidé d'entrer en résistance, avec POLLINIS, pour la sauvegarde des abeilles locales et des pollinisateurs locaux dans leur milieu naturel (sur l'île de Groix, l'un des derniers territoires au monde à être exempt de pesticides, au creux des roches ou sous les dolmens). Leur travail de recherche, de recensement, de médiatisation, de protection permettra, nous l'espérons, de mettre en lumière les butineurs méconnus du grand public, et des millions d'autres qui, loin des projecteurs, s'éteignent en silence.

En effet, il y a un grand risque qu'un million d'espèces d'abeilles, de pollinisateurs sauvages et d'autres insectes



disparaissent dans une ou deux décennies. Ces insectes qui, depuis la nuit des temps, participent à la pollinisations de baies, fruits et légumes dont se sont nourris tous les peuples de la planète sont partout menacés : les pesticides contaminent l'environnement même les zones protégées, les icebergs de l'Arctique et les forêts tropicales.

Des multinationales agro-industrielles veulent profiter de cette hécatombe -qu'elles provoquent ellesmêmes- pour trafiquer le patrimoine génétique de quelques espèces d'insectes... des insectes OGM standardisés, se souciant peu de la biodiversité et, à terme, de notre sécurité alimentaire! Alors qu'il apparait que les abeilles de Groix s'adaptent naturellement face au varroa qui décime les ruches ailleurs dans le monde et sont capables de cohabiter avec lui... sans pesticides, sans manipulation génétique.

Plus d'infos: https://www.pollinis.org/



CYCLE D'UNE ACTION CITOYENNE [e] GRACQ grogne

Une action du GRACQ de Mouscron (Le GRACQ -Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens- qui représente les usagers cyclistes en Belgique francophone et défend leurs intérêts) est une association sans appartenance politique et sans but lucratif, mais c'est aussi et surtout une association citoyenne, composée à 99% de bénévoles, ils sont organisés en « locale » dont la locale de Mouscron et bientôt une à Estaimpuis).

Cette action méritait bien un article dans notre revue car elle prouve une fois de plus que lorsque des citoyens se regroupent, ils peuvent arriver à faire bouger les choses.

lère étape : Lors du conseil communal du lundi 25 avril, les autorités communales de Mouscron ont décidé d'interdire temporairement les vélos et trottinettes du côté de la Grand-place, dans la Petite Rue ainsi que dans la Rénovation Urbaine, suite à des plaintes de piétons pour des raisons de sécurité.

Sur sa page facebook, le Gracq alertait les citoyens en leur demandant s'ils estimaient que cette décision allait à l'encontre d'une réelle politique cyclable d'avenir, que, si c'était bien le cas, il fallait alors rapidement réhabiliter la cyclabilité dans les zones piétonnes du centre-ville. Et surtout, qu'ils ne devaient pas hésiter à en faire part aux membres du GRACQ et surtout en faire part directement au Service Mobilité de Mouscron via : velo@mouscron.be

2ième étape : Pour sensibiliser le citoyen, la locale du GRACQ était présente toute la journée sur la Grand Place à Mobicity (la journée sans voiture) le dimanche 15 mai, belle et joyeuse fête de la mobilité sous un soleil radieux.

Plus d'une centaine de personnes se sont arrêtées à leur stand pour s'informer sur cette association engagée et active dans la promotion et la défense du vélo au quotidien, participer à un quiz sur différents aménagements cyclistes dans le centre-ville ou discuter des derniers travaux et de « la cyclabilité » dans la commune.

Les principaux échanges concernaient les décisions prises lors du dernier conseil communal concer-

nant l'interdiction des déplacements à vélo dans les zones piétonnes. Leur présence a permis un dialogue avec des commerçants, riverains, jeunes, moins jeunes, parents, piétons, cyclistes, et autres citoyens mouscronnois. Madame la bourgmestre et plusieurs échevins sont aussi allés à leur rencontre : leurs arguments justifiant cette interdiction n'ont pas du tout convaincus les membres du Gracq présents ...

3ième étape : Le GRACQ Mouscron, par la voix d'Eric Bonnave, a interpellé les autorités, lors du



AMÉNAGEMENT du territoire

conseil communal du 23 mai (interpellation citoyenne comme le permet le règlement du conseil, possibilité encore trop mal connue des citoyens) pour que la décision radicale et rétrograde soit annulée et que soit ouvert le débat démocratique en Conseil Consultatif Communal Vélo et que soit poursuivie une politique de mobilité tournée vers l'avenir.

Voici leur intervention:

« Je remercie le Collège d'avoir émis un avis favorable à notre demande d'interpellation.

Lors du conseil communal du lundi 25 avril, les autorités ont décidé d'interdire temporairement les vélos et trottinettes du côté de la Grand-place, dans la Petite Rue ainsi que la Rénovation Urbaine, suite à des plaintes de piétons pour des raisons de sécurité.

Depuis 10 ans, la locale du Gracq (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens) s'investit énormément pour une meilleure mobilité à Mouscron. Nos membres ont participé à 32 réunions du Conseil Consultatif Communal Vélo, réunions auxquelles participent les services de police et les responsables de la mobilité. Pas une seule fois nous n'avons été consultés à propos d'insécurité dans les zones piétonnes du centre-ville. Votre décision radicale en conseil communal sans la moindre

concertation est un manque de respect à notre égard.

En interdisant les rues piétonnes du centre-ville aux cyclistes, vous sanctionnez quelques personnes ayant un comportement dangereux, mais surtout vous pénalisez aussi tous les cyclistes respectueux du code de la route qui utilisent le vélo comme moyen de déplacement. La plupart des cyclistes empruntent régulièrement ces voies partagées en toute sécurité et sont attentifs aux piétons.

D'ailleurs, la Grand-Place et la Rénovation Urbaine offrent un espace suffisamment vaste pour une cohabitation apaisée et sécurisée des piétons et cyclistes. N'est-il pas aberrant que les personnes louant un vélo à la Maison du Tourisme doivent se déplacer à pied ?

Dans la Petite Rue, plus étroite et avec ses commerces, la cohabitation y reste tout à fait possible mais demande une plus grande vigilance en cas de non-respect du code de la route.

Dans les années à venir, on peut prévoir qu'il y aura de plus en plus de mobilité douce, le nombre de trottinettes et vélos ne fait et fera qu'augmenter. Quelle est la politique de la ville. Commune Pilote Wallonie

menter. Quelle est la politique de la ville, Commune Pilote Wallonie Cyclable ? Au lieu d'interdire le déplacement à vélo des cyclistes, un effort devrait être fait pour leur sécurité : de nombreux aménagements cyclables ne sont pas du tout respectés par les autres usagers. Emprunter le SUL de la rue de Tourcoing, c'est régulièrement se trouver face à des véhicules motorisés qui remontent la rue sur cette piste cyclable ou être bloqué par un véhicule en stationnement. Malgré nos maintes interpellations, de tels agissements perdurent et sont bien plus dangereux que les incivilités évoquées lors du dernier conseil communal.

Nous espérons que grâce à cette intervention citoyenne, la cyclabilité dans les zones piétonnes du Centre-Ville sera rapidement réhabilitée.

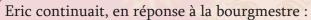
Pour le Gracq Mouscron, Eric Bonnave

Suite à cette intervention, Brigitte Aubert, la bourgmestre de la ville, a annoncé du changement dans cette décision stricte d'interdiction. En ce qui concerne la Petite Rue et la Grand-Place, l'interdiction est pour le moment maintenue, mais la bourgmestre étudiera avec la cellule sécurité routière la possibilité d'instaurer des horaires d'interdictions qui correspondraient aux heures scolaires.

C'est du côté de la Rénovation urbaine que le rétropédalage est le plus grand puisque la circulation des vélos et trottinettes reste finalement autorisée. Brigitte Aubert indique toutefois que cette autorisation sera accompagnée de prévention, sensibilisation et éducation au respect de la route avec les gardiens de la paix et les agents de quartier.

La situation sera réévaluée dans 6 mois.

Non
à l'interdiction
de se déplacer
à vélo
et
à trottinette
dans les zones
piétonnes du
Centre Ville.



« En tant que cyclistes, notre vision des choses est que la cohabitation vélos / trottinettes / piétons dans les zones piétonnes contribue de façon décisive à rendre les centres-villes plus agréables en leur proposant des itinéraires plus courts, mieux protégés des flux motorisés, plus qualitatifs.

Vous avez pris la décision d'interdire les déplacements à vélo et trottinette dans la zone piétonne de la commune. Même si c'est une décision temporaire, elle n'est pas la bonne.

Que dit le code de la route à propos de la circulation des cyclistes dans les zones piétonnes? L'accès aux zones piétonnes est réservé aux piétons. Toutefois, les cyclistes peuvent accéder à ces zones lorsque la signalisation routière le prévoit.

Les cyclistes doivent rouler à l'allure du pas, céder le passage aux piétons et si besoin, s'arrêter.

Ils ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner.

Ils doivent descendre de leur vélo lorsque la densité de circulation des piétons rend difficile leur passage.

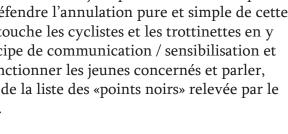
La vitesse maximale autorisée est de 6 km/h. Les amateurs de trottinette et les cyclistes pris en flagrant délit d'excès de vitesse en zone piétonne encourent une amende de 174 euros! Début mai, la police de Bruxelles a effectué des contrôles et verbalisé plus de 400 personnes en une semaine.

Dans notre commune, y a-t-il suffisamment de travail d'information et de sensibilisation à la courtoisie effectué préalablement auprès des usagers?

Est-ce que des sanctions ont été prises auprès des usagers ayant un comportement dangereux?

Nous demandons que les autorités annulent cette décision rétrograde et poursuivent une politique de mobilité tournée vers l'avenir. »

4ième étape : les membres du Gracq rencontreront l'échevine de la mobilité le mardi 7 juin pour défendre leur point de vue et donc défendre l'annulation pure et simple de cette interdiction qui touche les cyclistes et les trottinettes en y opposant le principe de communication / sensibilisation et si insuffisant : sanctionner les jeunes concernés et parler, en même temps, de la liste des «points noirs» relevée par le Cracq Mouscron.





Sylvia

Illusion de métiers d'avenir souhaitables

(Parfois actualisés d'anciens métiers renseignés entre parenthèses)

Raccommodeur de patience (raccommodeur de faïence): brisée par le "tout, tout de suite", à recoller avec douceur.

Rémouleur de clairvoyance (rémouleur):

élimée par le rabot de la pensée unique à affûter sur la pierre de la critique.

Carreleur de bonnes intentions :

même si l'enfer en est pavé abondamment.

Pierre

LA VIE d'Eco-VLE







POURQUOI LES MOUCHES ne trouvent-elle jamais la sortie, même la fenêtre ouverte?

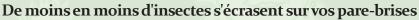
Comme tous les ans à pareille époque elles reviennent nous enquiquiner sans relâche!

À les regarder faire, il y a de quoi se poser des questions. Les mouches ont cette manie d'essayer de sortir d'une maison en passant par la fenêtre, non pas par le battant qui est grand ouvert -ce serait trop facile-, mais plutôt par celui qui reste fermé. À quelques centimètres de la sortie, elles s'acharnent, rebondissent contre la vitre et battent des ailes sans relâche, dans un bourdonnement que l'on finirait par croire volontaire. Un fond sonore drosophilesque, juste là pour nous enquiquiner. Les mouches sont-elles masochistes à ce point ? Ou est-ce que sortir par la bonne voie est vraiment trop compliqué pour elles ? Ces petits insectes volants ne sont en réalité pas tant à blâmer que ça. D'autant que se prendre une vitre en plein dans le pif n'est pas une chose agréable –même pour une mouche.



Par ici la lumière

Pour comprendre cet entêtement à vouloir passer par la mauvaise sortie, il faut se mettre un instant à la place d'une mouche. Dans la nature, il n'y a pas de vitres, pas d'entrées ni de sorties transparentes. Un vol dans les airs n'est enrayé par aucune barrière invisible telle qu'une fenêtre –hormis peut-être les toiles d'araignées. Une barrière invisible qui, en plus, laisse passer une lumière enivrante. Faute de sonar, les mouches se dirigent en effet grâce à la lumière. Ces dernières repèrent la direction des rayons du soleil et s'en servent pour s'orienter. Une fois que votre foyer lui a donné satisfaction ou que la mouche cherche à s'enfuir, elle fonce donc tête baissée vers la lumière extérieure, sans percevoir cette vitre qui la bloque. Que la fenêtre soit ouverte ou fermée, c'est du pareil au même : la lumière est de l'autre côté. Il y a de quoi s'acharner jusqu'à l'épuisement.



La lumière est aussi responsable de l'angle de vol des mouches. Avez-vous remarqué que dans votre salon, une mouche vole sans cesse en rond? Alors qu'en extérieur, les rayons lumineux du soleil partent dans une direction, ce qui permet à ces insectes de voler de manière linéaire, en intérieur les rayons émis par les ampoules partent dans tous les sens. Pour maintenir un angle constant, la mouche doit donc voler en rond. Une drôle de trajectoire qui n'est pas non plus dénuée de toute utilité : elle permet aussi d'attirer l'attention des femelles.

Tourner –littéralement– en rond est également un moyen pour les mouches de ne pas se prendre de plein fouet un mur, une vitre, ou un quelconque obstacle présent à l'intérieur de la maison. Car oui, se cogner à répétition à une vitre en tentant de sortir n'a rien d'amusant pour ces petits insectes, qui peuvent tout à fait ressentir la douleur.

Prendre la mouche

Des chercheurs de l'université de Sydney (Australie) ont en effet remarqué que les drosophiles, aussi appelées «mouches à fruit», sont même capables de ressentir des douleurs chroniques. Autrement dit, des douleurs qui persistent, même après la guérison d'une blessure initiale. Se frapper la tête contre une vitre pour sortir n'a donc rien d'une fête pour les mouches et peut avoir de lourdes répercussions sur leur santé.

Comment les animaux ont commencé à faire du bruit

Épuisées, les mouches abandonnent parfois pour un temps leur tentative d'exfiltration. Heureusement pour elles, elles peuvent compter sur leurs talents d'acrobate pour prendre de la hauteur et se poser au plafond, évitant ainsi le coup de pantoufle d'un humain qui aurait pris la mouche. Grâce à leurs pulvilles, sortes de pelotes situées à l'extrémité de leurs pattes, et à la drôle de substance adhésive que ces dernières

sécrètent, les mouches peuvent facilement se fixer sur les surfaces lisses et verticales. Un atout vital, mais aussi particulièrement agaçant pour celles et ceux qui essaient de se débarrasser de ces insectes.

Il faut dire que chasser la mouche est un sérieux défi. Même essayer de la faire sortir par la bonne fenêtre s'avère souvent être un véritable chemin de croix, tant ces insectes sont vifs et imprévisibles. Là encore, il y aurait bien une explication. Capables d'exécuter jusqu'à près de 200 battements d'ailes par seconde, elles peuvent orienter leur corps et accélérer en un rien de temps pour fuir une menace. Vous aurez donc beau vous agiter dans tous les sens pour leur mettre des coups de savates en essayant d'anticiper leur direction, les mouches ont souvent un temps d'avance. Littéralement.

Comme l'explique la BBC, ces insectes perçoivent en fait le temps au ralenti. Leur cerveau reconstitue les images envoyées des yeux au cerveau bien plus rapidement que les humains, ce qui les rend en quelque sorte bien plus rapides que nous.

Point de vue anticipation, on ne joue donc pas vraiment dans la même cour. Mais au moins, on sait sortir par la bonne porte, nous.

PERSO, AVECUNE
BONNE TAPETTE,
ELLES N'ONT PLUS MAL
NULLE PART...;-)

Extrait de la newsletter de Lys-Nature





LAISSE DE CHIEN

ou laisse ton chien

Notre belle nature est de plus en plus visitée et l'espace des animaux sauvages de plus en plus restreint !

Pendant la saison de reproduction nos oiseaux, nos mammifères, nos insectes, nos amphibiens ainsi que nos végétaux vivent une période de fragilité.

Les chiens, non tenus en laisse, peuvent perturber et nuire à la tranquillité de tout ce petit monde. Les dérangements occasionnés sur les nichées, végétaux piétinés, portées de chevreuil et lièvre et autres acteurs du vivant, sont légions.

Les conséquences sur les jeunes faons et lièvres peuvent être graves et aboutir à l'abandon par les parents de leurs rejetons.

Les chiens avides de liberté, qui pratiquent le hors-sentier, empêchent les animaux sauvages de se protéger. Cela peut également importuner les visiteurs et les autres chiens tenus en laisse. De plus, bon nombre d'animaux utilisent l'espace proche du sol pour leur nichée. La saison de reproduction s'étale du 15.03 au 15.07.

Si les chiens et leurs maîtres peuvent contribuer à la réussite de cette période alors nous y avons tous gagnés.

Au nom du vivant, merci de votre compréhension.

Martin & Christian (Lys-Nature)



LES EUROS AGRO-BIZ ou les bizz-bizz des pollinisateurs?

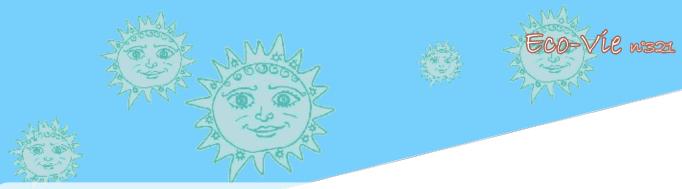
Après avoir réussi à imposer à Bruxelles l'idée qu'un pesticide qui décime une abeille à miel sur dix peut tout de même être autorisé dans l'Union européenne (1) – et épandu par centaines de tonnes dans nos champs-, l'industrie agrochimique s'attaque désormais aux pollinisateurs sauvages – bourdons et abeilles solitaires en tête : la protection de ces précieux pollinisateurs ne doit pas entraver la vente de pesticides qui rapporte aux firmes des dizaines de milliards d'euros chaque année.

De nombreuses recherches scientifiques ont montré le rôle irremplaçable des butineurs sauvages dans la pollinisation des cultures (2) – un rôle que les abeilles domestiques ne pourraient assurer seules :

- pommiers (3), fraisiers (4), tournesol (5), courges (6) ont un meilleur rendement lorsqu'ils sont pollinisés par une diversité de pollinisateurs ;
- certaines plantes ont besoin de l'intervention d'un pollinisateur spécifique pour assurer leur fécondation (comme les plants de tomate dont le bourdon terrestre arrive à faire vibrer les fleurs pour libérer leur pollen ou comme pour une grande variété de fleurs de la famille des pois de senteur, qui ont besoin de la force d'une mégachile ou d'une abeille charpentière pour ouvrir leur corolle et déclencher la fleur en libérant ses étamines) (7).
- bourdons, osmies, colletes, xylocopes et près de 2 000 espèces d'abeilles sauvages, petites et peu visibles, peuplent nos paysages et assurent depuis la nuit des temps la reproduction des fruits et légumes cultivés par nos ancêtres.

Pourtant, ces précieux butineurs sont dangereusement menacés par la contamination de leur habitat par des pesticides qui les intoxiquent : 45,6 % des espèces de bourdons (8), et 36,8 % des espèces d'abeilles solitaires (9), sont aujourd'hui en déclin en Europe, d'après la liste rouge européenne des espèces menacées.





Leur disparition mettrait dangereusement en péril la sécurité alimentaire de toute la population, et précipiterait l'extinction d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux, de poissons, de petits et grands mammifères, qu'ils nourrissent de façon directe ou indirecte... Il y a urgence à agir !

Depuis 2013, les autorités européennes savent que les tests de toxicité sur les abeilles domestiques et sauvages actuellement requis pour obtenir la mise sur le marché de pesticides (puisque rédigés par l'agrochimie elle-même!) ne prennent pas en compte une grande partie des effets délétères de ces pesticides sur les abeilles (à miel et solitaires) et les bourdons. Un document (10) liste les procédures pour s'assurer que les pesticides autorisés en Europe sont bien sans danger pour les pollinisateurs. Il permet de retirer rapidement de la circulation ceux qui déciment ces précieux butineurs.

Malgré le soutien de centaines de milliers de citoyens, et de l'opinion publique majoritairement inquiète du déclin des abeilles à miel, la Commission européenne ne pouvait pas proposer n'importe quoi, mais sous la pression des lobbys de l'agrochimie, ce document est désormais enterré (11).

Avez-vous même entendu parler de la révision en cours des tests de toxicité des pesticides sur les abeilles solitaires et les bourdons qui est en train de se négocier à Bruxelles ?

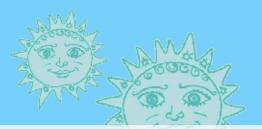
Le 3 mars dernier, lors d'une audition de la Commission environnement du Parlement européen, la Commission européenne et l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne, ont dévoilé qu'il était question de ne pas imposer d'objectif de protection chiffré pour les abeilles solitaires. Et plus tard, la même proposition a été faite pour les bourdons.

Cela veut dire que l'industrie agrochimique pourra mener des tests de toxicité de ses pesticides sur les osmies et les bourdons par exemple, et décider ellemême à partir de quel seuil la mortalité de ces butineurs n'est réglementairement pas tolérable.

Un cadeau en or massif pour l'industrie!

Pollinis et les organisations PAN (Pesticide Action Network), Apimondia et BeeLife ont sévèrement attaqué cette proposition. Ils fourni des arguments en faveur de seuils chiffrés et protecteurs (12), et ont rappelé que l'important n'était pas de choyer les bénéfices de l'industrie mais bien d'éviter l'extinction des pollinisateurs et l'effondrement du vivant !







Pour que ces arguments soient entendus, et résonnent plus forts que ceux des lobbys agrochimiques, nous devons montrer qu'ils sont soutenus par des dizaines, des centaines de milliers de citoyens qui refusent qu'on sacrifie les pollinisateurs et notre avenir alimentaire pour les intérêts à court terme de quelques firmes multi-milliardaires :

« S'il vous plaît, signez la pétition <u>https://action.pollinis.org/sign/test-pesticides-bour-dons-abeilles-sauvages/?t=6&akid=15039%2E2256219%2Eut2ALg</u> en soutien à nos actions de plaidoyer pour défendre les pollinisateurs et le vivant. Et sonnez l'alerte autour de vous en diffusant massivement ce message !

Merci d'avance. Bien cordialement, L'équipe POLLINIS »

C'est maintenant que tout se joue. Si les lobbys peuvent décider seuls, s'ils sont à la manœuvre de l'évaluation de leurs propres produits, pensez-vous vraiment qu'ils changent leurs rentables façons de faire?

Xavier

- 1. PESTICIDES : À BRUXELLES, PLUS DE TRANSPARENCE MAIS UN PIÈTRE COMPROMIS POUR LES ABEILLES. POLLINIS 30/06/2021
- 2. Brittain, C., Kremen, C. and Klein, A.IM. (2013), <u>Biodiversity buffers pollination from changes in environmental conditions</u>. Glob Change Biol, 19: 540-547. doi:10.1111/gcb.12043

Fontaine C., Dajoz I., Meriguet J., Loreau M. (2005) <u>Functional Diversity of Plant–Pollinator Interaction Webs Enhances the Persistence of Plant Communities</u>. PLOS Biology 4(1): e1.

Garibaldi, L.A., Steffan Dewenter, I., Kremen, C., Morales, J.M., Bommarco, R., Cunningham, S.A., Carvalheiro, L.G., Chacoff, N.P., Dudenhöffer, J.H., Greenleaf, S.S., Holzschuh, A., Isaacs, R., Krewenka, K., Mandelik, Y., Mayfield, M.M., Morandin, L.A., Potts, S.G., Ricketts, T.H., Szentgyörgyi, H., Viana, B.F., Westphal, C., Winfree, R. and Klein, A.M. (2011), Stability of pollination services decreases with isolation from natural areas despite honey bee visits. Ecology Letters, 14: 1062-1072. doi:10.1111/j.1461-0248.2011.01669.x

- 3. Bartomeus, M.G. Park, J. Gibbs, B.N. Danforth, A.N. Lakso, R. Winfree <u>Biodiversity ensures plant–pollinator phenological synchrony against climate change</u> Ecol. Lett., 16 (2013), pp. 1331-1338, 10.1111/ele.12170
- 4. Chagnon M., Gingras Jean., DeOliveira D., <u>Complementary Aspects of Strawberry Pollination by Honey and Indigen-Qus Bees (Hymenoptera)</u>, Journal of Economic Entomology, Volume 86, Issue 2, 1 April 1993, Pages 416–420
- 5. Wild bees enhance honey bees' pollination of hybrid sunflower. Sarah S. Greenleaf, Claire Kremen. Proceedings of the National Academy of Sciences Sep 2006, 103 (37) 13890-13895; DOI: 10.1073/pnas.0600929103
- 6. Hoehn P., Tscharntke T., Tylianakis JM., Steffan-Dewenter I. (2008) <u>Functional group diversity of bee pollinators increases crop yield</u> Proc. R. Soc. B.2752283–2291
- 7. The Co-operation Between the Asymmetric Flower of Lathyrus latifolius (Fabaceae-Vicieae) and its Visitors. C. Westerkamp. Phyton, 1992, vol. 33, 121-137.
- 8. Nieto, A., Roberts, S.P.M., Kemp, J., Rasmont, P., Kuhlmann, M., García Criado, M., Biesmeijer, J.C., Bogusch, P., Dathe, H.H., De la Rúa, P., De Meulemeester, T., Dehon, M., Dewulf, A., Ortiz-Sánchez, F.J., Lhomme, P., Pauly, A., Potts, S.G., Praz, C., Quaranta, M., Radchenko, V.G., Scheuchl, E., Smit, J., Straka, J., Terzo, M., Tomozii, B., Window, J. and Michez, D. 2014. European Red List of bees. Luxembourg: Publication Office of the European Union. (p15) 9. Nieto et al. Ibid
- 10. EFSA Guidance Document on the risk assessment of plant protection products on bees (Apis mellifera, Bombus spp. and solitary bees). EFSA 2013
- 11. <u>ÉVALUATION DES PESTICIDES ET RISQUES POUR LES POLLINISATEURS : PROCÉDURES OBSOLÈTES ET CONFLITS D'INTÉRÊTS</u>. Rapport POLLINIS 05/2019
- 12. <u>LETTRE À LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR UNE PROTECTION FORTE DES ABEILLES SAUVAGES</u>. POL-LINIS 25/03/2022

Eco-Vie w321

RÉCIT DE VOYAGE

parce que nous sommes

Nous sommes une vingtaine de personnes, assise en cercle à même le sol sur de grands kula, des tapis tressés par les villageoises avec des feuilles de padanumus, un arbre dont les longues feuilles res-

semblent à celles du cocotier. Il y a des hommes principalement, de tous âges confondus. Au centre de la pièce, Solo presse le kava dans un large bol, le tanoa, qui prend la teinte d'une eau de crue boueuse. L'ambiance est légère, c'est le début de soirée. Au dehors, on entend le cri-cri des grillons. L'air ambiant est légèrement moite, la transpiration perle sur les peaux halées, dehors la lune transpire elle aussi.

C'est un moment fort, assis tous ensemble en cercle, les langues et les timidités se délient peu à peu. Le tableau d'un village en partage. Solo presse le linge qui enveloppe la racine de kava et verse le liquide trouble dans un bol qui tourne de main en main. Au détour du breuvage, l'atmosphère est propice pour partager des questionnements, des réflexions. Lorsque quelqu'un finit le bol de kava on entend des « Moca », (prononcé maza)



comme pour dire « c'est vide, tu as fini ! ». Solo tend le bol à Sami qui le remplit de nouveau et le passe au suivant. Les discussions suivent leurs cours malgré les interruptions désaltérantes.

A mesure de la soirée, le liquide ocre se vide petit à petit. L'eau du kava se confond avec celle de la mer, la pellicule blanchâtre à la surface du bol avec l'écume au sommet des vagues. Le sable. La mer est basse ce soir. Et sur la plage, à quelques mètres en direction de la mer, le reste d'une ancienne digue, rongée par le sel et l'humidité, succombe aux profondeurs, la lune comme seul reflet.

Adrien & toute l'équipe du film «Je suis parce que nous sommes» (le film dont Eco-Vie soutient la réalisation)

COURRIER DES LECTEURS les bonnes adresses (suite)

Suite au courrier des lecteurs paru dans la revue 320, Liliane nous a informé que La Ruche qui dit Oui dispose d'antennes :

à Bailleul (Estaimpuis)

Site internet pour vos commandes:

https://laruchequiditoui.be/fr-BE/assemblies/12849

Retrait des produits le vendredi, de 18:00 à 19:00

Maison de Village

Rue des Victimes 9

7730 Bailleul – Belgique

à Estaimpuis

Site internet pour vos commandes: https://laruchequiditoui.be/fr-BE/assemblies/12849

Retrait des produits le vendredi, de 18:30 à 19:00

Rue des Bigophones, 2

Estaimpuis – Belgique

à Dottignies

Site internet pour vos commandes:

https://laruchequiditoui.fr/fr-FR/assemblies/11702

Retrait des produits le vendredi, de 15:30 à 17:00

Food'N'Joy

Boulevard des Canadiens 116

7711 Dottignies

Merci Liliane

Et Martin nous apprend qu'une chèvrerie s'est installée à Warneton et est ouverte à la vente depuis le début du mois... petit coup de projecteur :

Chèvrerie Capri'Loups où vous pourrez acheter des tartinades ail et fines herbes, les différentes sortes de crottins et les bouchons (par 10 ou 20) ... autant de bonnes préparations que Cassandre Verhelst réalise à partir du lait de ses chèvres

Ouvert : Les mercredis de 18h à 20h + les samedis de 10h à 13h

4, Chemin des loups 7784 Warneton

Les commandes anticipées sont privilégiées étant donnée la production limitée par le petit nombre de chèvres (tél : 0474 78 76 84)

Sylvia

TRUCS ET ASTUCES

juin - août 2022

Comment soulager une piqûre de moustique avec du bicarbonate de soude en 1 minute :

Ce dont yous avez besoin:

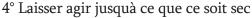
- -une cuillère à soupe de bicarbonate
- -un peu d'eau
- -une coupelle

Comment faire

1° Mettre le bicarbonate dans la coupelle 2° Ajouter un

peu d'eau de manière à former une pâte épaisse 3° Etaler cette

pâte directement sur les boutons



- 5° Enlever la pâte et rincer au besoin
- 6° Recommencer autant de fois que nécessaire

Résultat

Et voilà ! Grâce au bicarbonate, la piqûre de moustique ne gratte plus du tout en une seule minute

Facile, rapide et efficace, n'est-ce pas?

La zone qui démange est totalement apaisée! vous savez quoi appliquer la prochaine fois!

En plus, cette solution est sans danger pour votre santé... contrairement aux crèmes du commerce qui contiennent des ingrédients pas toujours très

qui contiennent des ingrédients pas toujours très sains.

Si besoin, placer une petite compresse par dessus la pâte de bicarbonate pour ne pas salir les draps par exemple

Cela fonctionne sur les piqûres de moustiques, d'abeilles, de guêpes, de puces.

Pourquoi ça marche?

La pâte de bicarbonate soulage grâce à sa texture fraîche.

Elle dépose une protection sur la peau qui calme l'envie de se gratter

Le bicarbonate diminue l'inflammation et la propagation du «venin»

Ainsi, la sensation de démangeaison est limitée, voire carrément annulée

D'autres trucs de grand-mère pour apaiser les piqûres ? Contactez-nous. Et dîtes-nous si ça a bien fonctionné pour vous.

A quand la prochaine zoonose?

(prédite à coup sûr par les scientifiques)





-Juin 2022-

Bonjour tout le monde,

J'espère que vous allez bien et que l'été qui arrive à grands pas vous sera profitable et vous permettra repos, retrouvailles et passion.

La période estivale correspond également à celle des congés scolaires et qui dit congés scolaires dit enfants débordant d'énergie et qui ne demandent qu'à découvrir des choses. Et surtout, enfants à la maison toute la journée!

Alors, pour que les jours de pluie ne deviennent pas des jours perdus (pour eux et d'énervement pour vous) je vous propose quelques activités à faire ensemble, en famille que ce soit en ville, à la campagne, à la mer ou en montagne car je vous souhaite d'avoir la possibilité de vous évader un peu. Ces activités sont bien entendu à adapter en fonction de l'âge de votre progéniture.

- Lors de balades, n'hésitez pas à ramasser des feuilles de différentes formes et couleurs et faites-les sécher à plat afin de pouvoir en faire des tableaux lors des jours pluvieux.

Une feuille blanche, un peu de colle et le tour est jouer.

Ensuite libre à vous de les encadrer afin de les exposer ou de les garder précieusement dans un album et pourquoi pas d'enjoliver le tout façon scrapbooking avec des matériaux recyclés, récupérés ici ou là-bas — C'est aussi valable avec les cailloux (attention à ne pas enfreindre la loi en ramenant des galets de plage protégés), vous pourrez construire de jolis décors de tables ou de jardins, vous pourrez les peindre et en faire de véritables œuvres d'art tout en créant des souvenirs parfois plus personnels que des photos de paysage.

- Plantez et cultivez des herbes aromatiques en pot, vos enfants pourront ainsi voir le cycle de vie jour après jour depuis la graine jusqu'à la plante et consommer ce qu'ils ont planté (quant à vous, vous aurez semé la graine du jardinage et du manger sain dans la tête de votre bâton de vieillesse)
- Et puis, pourquoi ne pas les initier à la méditation ? Par le jeu.

Il en existe dans le commerce mais le bon sens et un peu d'imagination suffisent amplement pour inventer, imaginer, créer des petits moments de cohérence cardiaque par exemple (il existe plusieurs appli permettant d'aligner son rythme cardiaque sur celui d'une courbe visuelle et souvent musicale mais juste une musique calme avec un mouvement fluide de la main, peut déjà donner de grands effets et ce dès 2-3 ans), de la méditation (expliquer à l'enfant que là, on va s'asseoir et laisser passer ses pensées comme si on regardait les voitures roulant sur une autoroute depuis un parking, à l'abri et sans pouvoir les arrêter, juste les regarder passer), de la reconnaissance d'émotion (demander à l'enfant de dessiner, de colorier, de donner un nom à ce qu'il ressent). Ce jeu qui paraît tellement simple dit comme ça, ne l'est absolument pas pour certains enfants qui ne reconnaissent pas leurs émotions et du coup, leur permettre de les nommer, de les expliquer leur apporte un véritable plus dans la vie de tous les jours.

Bref, il y a mille et une choses à faire pour que les enfants grandissent et deviennent des adultes harmonieux, éco-responsables et donc de belles personnes qui se connaissent mieux afin de mieux connaître les autres.

Ah oui, j'oubliais : la rentrée !!!! Il va vous falloir penser également aux fournitures scolaires de rentrée de septembre. N'hésitez pas à jeter un œil sur des sites (via des plates-formes éco-responsables bien entendu) afin de piocher des idées de regroupement d'achat, de locations de manuels scolaires ou de prêts entre familles, amis ou connaissances, de récupérer tout ce qui peut l'être des années précédentes comme matériels et de faire le tri de ce qui ne l'est plus, et préférez les matériaux éco-responsables si vous en avez la possibilité. Là aussi, laissez parler votre bon sens et votre imagination.

Et surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos bons plans et de vos retours sur ces quelques idées. Quoiqu'il en soit je vous souhaite un agréable été et surtout prenez soin de vous et des vôtres.

Virginie

Eco-Vie was

DES VACANCES INSOLITES

Slowby le voyage sous un autre angle, article du magazine Imagine, a attiré mon attention et j'ai décidé de vous le relater dans cette revue, ça tombe bien puisque nous sommes justement à la période où nous pensons « vacances »

Ce que le site http://www.sloby.travel/fr/accueil offre ce n'est ni plus, ni moins que d'organiser une escapade « bas carbone ». En fait, sloby travel planifie votre voyage.

Voici comment on procède:

- On entre ses données : gare la plus proche de chez soi, ses intérêts (comme par ex la permaculture, les produits locaux etc), le nombre de jours de voyage, le type de voyageurs
- Sloby génère alors un trip entre deux et sept jours en Belgique avec des nuitées chez « Welcome to My Garden » (un réseau de citoyens qui offrent leur jardin comme lieu de bivouac gratuit : 3200 jardins et 21000 utilisateurs !)
- Sloby vous fournit une liste pour vous préparer : équipement nécessaire pour le voyage ticket de train à acheter (le prix ne dépasse pas 12,8 €/personne pour un aller simple).
- 3 jours avant le départ, le voyage est dévoilé ... à vous la découverte !

Ce type de voyage remplit trois fonctions : créer des liens sociaux, le soutien aux entreprises locales et la durabilité des voyages. En effet, les hôtes habitent souvent la campagne, les rencontres sont donc moins

nombreuses, cela permet aussi de délocaliser le tourisme dans des régions peu visitées, de partir à la rencontre d'initiatives locales tout en voyageant de manière durable et écologique.

Si, après avoir lu cet article, vous décidez de faire le pas, votre retour nous intéresse! Merci de nous faire partager votre expérience.

Bonnes vacances



Sylvia

RECETTE ZERO DECHET

Recette lue sur la page facebook Zéro déchet Mouscron – groupe qui nous a aimablement permis de vous la transmettre – Merci à eux

Dans la série "recette à partir de mes déchets de cuisine"... ne jetez plus vos queues de fraise... Gardez-les pour en faire du sirop.

Simplissime...

Pesez vos queues de fraise, ajoutez le même

poids de sucre et le double de quantité d'eau. Faites bouillir le tout 25 min.

Filtrez... c'est prêt.

Sur une glace, dans de l'eau, sur un yaourt ou un fromage blanc...un délice.

C'est dingue, on part d'un truc vert et on arrive à un produit fini rouge... c'est magique.

Et si vous ajouter de l'agar-agar, vous obtenez une gelée

Alors on essaye ? Si vous aussi, vous avez des recettes de ce type, n'hésitez pas à nous les transmettre, nous les publierons avec plaisir

Sylvia



GRISOU RACONTE... le mystère de la fauvette à tête noire

Il fait beau, chaud même! On se croirait un jour d'été, pourtant nous ne sommes qu'en mai mais ça ne fait rien, je profite au maximum du soleil: je me roule dans la terre, je m'étire, je m'étends de tout mon long et me voilà paré pour une sieste au soleil (et oui, moi je peux, ma fourrure me protège ... pas besoin de crème solaire, pas besoin de me mettre à l'ombre ... bon ok, je ne bronze pas non plus mais bon! Chaque médaille a son revers).



Quel bonheur, il fait si bon, mais qu'entends-je? Qui chante de façon si mélodieuse? Je ne suis pas doué pour reproduire un chant, mais là vraiment je le regrette car ça en vaut la peine! Je l'entends cet oiseau, il n'est pas loin ... là, dans le cerisier? Ben non, je ne le vois pas et pourtant le chant vient de cette direction. Intrigué, je me lève pour aller voir, mais non, rien, je ne le vois pas et lui continue pourtant de chanter ... ma maîtresse l'a également entendu, elle aussi veut voir qui chante de si belle façon, mais elle non plus ne le voit pas. Elle demande à mon maître « Qui chante ? » et il lui répond « C'est une fauvette à tête noire ». Ah! Alors, c'est ça que je dois chercher, un petit oiseau avec une calotte noire sur la tête ... mais j'ai beau savoir ce que je dois trouver, rien à faire, je n'arrive pas à le repérer!

Plusieurs jours de suite, je vais l'entendre chanter mais jamais je ne vais réussir à l'apercevoir, c'est frustrant mais c'est comme ça. Ma maîtresse a sorti ses livres sur les oiseaux et j'en ai profité pour

regarder avec elle. Maintenant je sais à quoi il ressemble : le mâle a une calotte noire sur la tête, la

femelle et les jeunes une calotte rousse et, petit détail comique, on l'appelle *Sylvia atricapilla* ... Sylvia comme ma maîtresse ! (Enfin je dis maîtresse pour lui faire plaisir, mais en fait, c'est ma servante, mais ne le lui dites pas, elle n'en sait rien (). Mais revenons à son prénom, est-ce que je dois l'appeler maintenant *Sylvia* ou *Fauvette* ?

Plus sérieusement, merci à Martin pour la photo qu'il m'a envoyée, un mâle de fauvette à tête noire, et je vous mets aussi une photo de Marc tirée dans notre jardin en 2015. Là, si je ne me trompe pas, c'est une femelle de fauvette à tête noire ... joli comme oiseau non ? Ah! Pourquoi, je ne suis pas parvenu à l'observer!



A bientôt pour une autre aventure





CHEMIN DES MORTS, interventions volontaires

Lorsqu'un citoyen a un intérêt dans une affaire en justice alors qu'il ne l'a pas introduite ou qui n'est pas dirigée contre lui, il peut introduire une intervention volontaire de son propre mouvement, soit pour demander une condamnation à son bénéfice, soit pour veiller à la conservation de ses droits, qui pourraient être compromis par le résultat de l'instance. C'est ce qu'ont fait deux membres d'Eco-Vie auprès du Juge de Paix de Tournai dans le litige qui existe entre la Commune d'Estaimpuis et l'entrepreneur agricole qui a réduit à néant une partie du Chemin des Morts et le fossé-frontière qui faisait la liaison entre la Rue des Longs-Trieux (B) et la Rue Aurèle Guénard (F).

Habitants du village de Leers-Nord, ils ont pratiqué ce chemin en tant qu'aire de jeux ou comme liaison pédestre. Attentifs au patrimoine public, à sa mémoire et à son entretien auquel ils ont participé à plusieurs reprises, ils rappellent la bonne intelligence avec laquelle ils pouvaient emprunter et profiter du sentier lorsque le fermier précédent cultivait les champs mitoyens.

Et ce, jusqu'au jour où l'exploitant actuel des terres voisines du chemin a supprimé toute possibilité d'utilisation du chemin comme moyen de liaison dès la fin de l'année 2011. Ils ont averti les autorités communales d'Estaimpuis (B) et municipales de Leers (F) qui affirment n'avoir délivré aucune autorisation pour cela.

Ils ont alors organisé des actions de sensibilisation avec Eco-Vie.

Par conséquent, ils demandent et souhaitent utiliser le « chemin vicinal n° 10 », dit « chemin des Morts », avoir le droit subjectif de réclamer son rétablissement en pristin état, ainsi que le dégagement de tous obstacles organisés par le dit-exploitant, afin de pouvoir l'utiliser de nouveau et ne plus en être privé, de sauvegarder leurs intérêts, l'intérêt général, les intérêts des habitants de la Commune d'Estaimpuis, des visiteurs et autres utilisateurs, de sauvegarder la conservation d'une partie significative du patrimoine commun représenté en l'espèce, par un chemin communal repris à « l'Atlas des voiries vicinales de 1841 » (loi du 10 avril 1841) et de prononcer la condamnation de l'entrepreneur, à tout le



moins à la remise du Chemin n° 10, dit « Chemin des Morts » de l'ancienne Commune de 7730 Leers-Nord, du fossé-frontière reliant le Chemin des Morts à la Rue Aurèle Guénard ainsi que du sentier en territoire belge longeant ce fossé.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite de cette affaire.

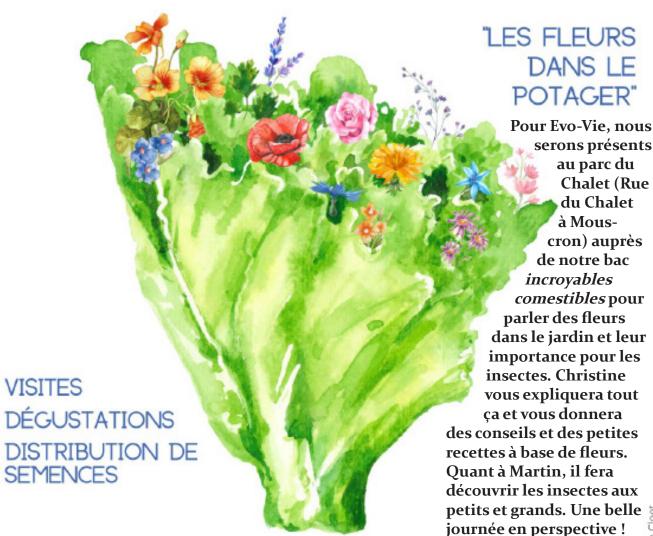
Xavier





DIMANCHE
21 AOÛT
2022
DE 10H À 17H

GOÛTER AU JARDIN



LES POTAGERS URBAINS BIOLOGIQUES
DE MOUSCRON VOUS OUVRENT LEURS PORTES!











F RÉSEAU DES POTAGERS BIO MOUSCRON WWW.GOUTERAUJARDIN.COM - 056/860,50





leers-Nord

BALADE PATRIMONIALE de la Ducasse de la Place

dimanche 3 juillet départ à 10 heures

boucle sûre et calme d'environ 1h30 en empruntant des chemins et sentiers vicinaux

Participation gratuite.

animée et commentée et agrémentée d'un questionnaire convivial concernant le patrimoine naturel, historique et paysager du plus beau village de l'entité.

Départ et arrivée à « La Taverne », où les participants pourront se désaltérer et déposer les questionnaires remplis dans l'urne prévue à cet effet.



Des lots divers récompenseront la perspicacité des participants !

Les animaux de compagnie sont les bienvenus !

Néanmoins, les organisateurs demandent instamment d'éviter les boas, lions, tigres, ours, crocodiles et autres rhinocéros (même domestiqués) qui seraient automatiquement frappés d'interdiction de participer ! Il serait inutile d'insister !

AGENDA Activités d'autres associations juin à septembre

Cercle des Naturalistes de Belgique « Les Fichaux »

• Dimanche 7 août 2022 – après-midi à partir de 14h Insectes en tout genre au Pont Blanc à Mouscron

Guide : Christophe Gruwier (gsm 0476/91.61.47)

Accessible PMR

Rendez-vous : au coin de la Rue du Bilemont et de la Rue Guillaume Vanzeveren à Mouscron à 14500

• Dimanche 11 septembre 2022

- journée complète Sortie thématique à Harchies : visite automnale des marais Guide : Denis Devos (gsm 0475/29.27.28)

Accessible PMR selon météo Rendez- vous : parking piscine des Dauphins, Rue Père Damien à Mouscron à 8h00

Repair Café Mouscron

Tous les deuxièmes jeudi du mois de 17 à 20h à 2 l'Aut Côté (Rue Saint-Pierre 10)

CRIE de Mouscron

C'est Cui cui chante? Un cycle de formation en 10 épisodes pour apprendre le chant de 10 oiseaux du jardin. Qu'il est agréable de recenser à l'oreille les oiseaux du jardin. Agréable mais pas si simple! C'est pour vous y aider que le CRIE de Mouscron a conçu ce parcours de formation. Au départ de votre inscription sur https://cilemouscion. be/?PresentationCuicui et voilà que les leçons vous arrivent par mail semaine après semaine.

Mobilisant l'ensemble de vos canaux de mémorisation (observations, sons, textes, gestes, dessins...), vous progressez doucement mais sûrement.

Inscrivez-vous, c'est gratuit! Pas besoin de compétences préalables et c'est accessible à tou.te.s

Nicolas Dachy, contenus et vidéos

Pauline Deroubaix, design et site web

Gatien Bataille, idée originale, techniques numériques et coordination

Consultez https://eriemouseron.be/?AgendA pour tout savoir sur les autres activités du CRIE (stages de vacances, balades etc).

Prochaine réunion du comité de rédaction : le mercredi 10 août 2021 à 15h

Rentrée des articles que vous aimeriez faire paraître ou des sujets que vous aimeriez être traîtés: le vendredi 5 août 2022

Désireux d'y participer, d'y contribuer ? Contactez nous via eco-vie@etik.com

AGENDA

juin - juillet - doût - septembre

ACTIVITÉS PONCTUELLES

*Balade patrimoniale de la Ducasse de la Place

dimanche 3 juillet à 10h (voir p.23)

[®]Le goûter au jardin

dimanche 21 août de 10h à 17h (voir p.22)

*La balade de Martin au Blankaart

dimanche 25 septembre à 14h (plus de détail dans notre revue d'août-septembre)

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

*Incroyables comestibles

Les mercredis 6/7, 3/8 et 7/9 de 17 à 18h maximum au parc du Chalet (rue du Chalet à Mouscron), rejoignez-nous pour planter, semer dans nos bacs incroyables comestibles. Bacs dont les légumes et petits fruits sont à disposition de qui les veut en passant dans ce parc.

*Stretching Postural

Les lundis à Leers-Nord, les 20 et 27/06 : les 04-11/07 ; les $5^{(*)}-12-19$ et 26/09 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 18h15 à 19h15

Les mercredis à Leers-Nord, les 22 et 29/06 et les 6-13/07 ; les 7-14-21-28/09 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 12h30 à 13h30

Les jeudis à Mouscron de 18 à 19h, les 16-23 et 30/06 ; le 7/07 ; le 25/08 ; les 1-8-15-22-29/09 au CRIE (Rue de la Vellerie 135)

(*) le lundi 5 septembre à Leers-Nord sera une séance d'initiation et débutera à 18h



